

**COMPTE RENDU**  
**Séance du 9 octobre 2020.**

L'an deux mil vingt le 9 octobre à 19h00, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Madame Geneviève CAROF, Maire.

Présents: Geneviève CAROF, Philippe PAULET, Elisabeth LHERAUX, Frédéric JOUSSELIN, Jean-Luc CAILLIE, Brigitte TRAVERS, Catherine BLERIoT, Thomas GUYOMARC'H et Arnaud DUFOSSE et Laurent GARDIN.

Absent : Pierre BIEUVILLE qui a donné un pouvoir à Thomas GUYOMARC'H

Secrétaire de séance : Elisabeth LHERAUX.

Nombre de membres en exercice: 11

Nombre de membres présents: 10

Nombre de votants : 11

Date de convocation : 05/10/2020

**Objet : décision modificative : subvention**

Le conseil municipal décide d'inscrire les écritures suivantes au budget 2020.

Compte 6574 : + 70 euros

Compte 6713 : - 70 euros

Afin de verser une subvention à l'association des Chasseurs.

Cette décision modificative est adoptée à l'unanimité.

**Point sur les affaires en cours**

- Affaire Orange : un courrier est transmis au tribunal administratif de Rouen afin de désengager la commune de toute procédure, même si la famille Bonduelle fait de nouveau appel (la formulation du courrier a été faite après conseil auprès de Maître Richer). La commune refuse que le SIEGE passe par le chemin rural N° 2.
- Affaire Pol : un courrier est transmis à l'avocat de Monsieur et Madame Pol expliquant la situation : ces personnes ont acheté leur maison à Boisset en 1997, le PLU a pris effet en 2004 ; lors de l'enquête publique, Monsieur et Madame Pol ne se sont pas manifestés. Il faudra donc attendre une éventuelle modification du PLU pour revoir leur demande.
- Affaire Goulet : l'avocat demande à la commune de répondre au mémoire.

### **Objet : devis élagage**

Le conseil municipal décide de procéder à l'élagage et à l'abattage de plusieurs arbres dans la commune.

L'entreprise AU FIL DES SAISONS est retenue pour un montant de 4 266 euros HT.

Le conseil municipal adopte cette décision à l'unanimité.

### **Circulation : vitesse des voitures à la sortie de Boisset et l'entrée de Bretagnolles**

Monsieur Lecarpentier a envoyé plusieurs courriers à la mairie en 2016 et 2017 concernant la vitesse excessive des voitures sur la RD 67 ; ces courriers ont été transmis à l'agence routière de Vernon et sont restés sans réponse.

Cette route étant une route départementale, il faut téléphoner à Monsieur Lehongre et envisager une solution : chicanes, passage piétons, panneau...

### **Objet : référents SNA**

Certains grands projets de SNA nécessitent d'avoir une relation et un suivi tout particulier avec les communes.

Pour ce faire, la SNA a besoin d'un référent pour suivre ces projets.

Cela concerne 7 thématiques.

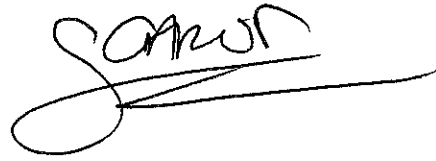
- Communication : Arnaud Dufossé
- Office de tourisme : Catherine Blériot
- Guichet numérique citoyen : Arnaud Dufossé
- Aménagement SCOT : Thomas Guyomarc'h
- Développement durable : Catherine Blériot
- Marchés publics : Thomas Guyomarc'h
- Santé : Geneviève CAROF

### **Questions diverses**

- Elaboration d'un recensement des chiens de la commune pour le bien-être et la sécurité de tous. Il va être proposé aux propriétaires de chiens dans la commune de transmettre une photo de leur ou leurs chiens avec téléphone et adresse, afin de ne pas se trouver dépourvu lorsque l'un d'entre eux s'échappe. D'autre part, les divagations et aboiements des chiens restent un problème dans la commune ; la mairie dispose d'un document sur les pouvoirs et procédures à mettre en place en cas d'infraction.
- Devis SIEGE : le conseil municipal décide d'inscrire les travaux d'enfouissement des lignes auprès de l'habitation de Monsieur Jean-Luc Caillié sur le budget 2021.
- Lampadaires rue de Rosney et rue de Pacy dysfonctionnent : l'entreprise Lebrun Marie va être contactée
- Courrier Madame Nicole Delatre qui demande que l'ordre du jour des réunions de conseil municipal soit mis sur le site de la commune ; cette demande est acceptée par les conseillers
- Proposition d'un retracé historique du village ; un courrier a été transmis à la commune offrant des services. Il est décidé de rencontrer cette personne pour découvrir ce qu'elle propose et à quel prix.

- Résumé des commissions ; chaque représentant a exposé les faits de sa commission
- Noël des Anciens : exceptionnellement, cette année, le repas des Anciens n'aura pas lieu du fait du virus. Toutes les personnes de plus de 65 ans recevront un petit colis
- Noël des enfants : cette année le spectacle n'aura pas lieu pour les mêmes raisons que citées précédemment ; un cadeau et un goûter leur seront offerts.
- Il est demandé de se renseigner concernant le coût des panneaux indicatifs (mairie, école, château)
- Le 31 octobre, le mur dans l'enceinte de la mairie sera réparé par les conseillers volontaires
- Problèmes de violence à l'école

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 15.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'SARIN', with a long horizontal flourish extending to the right.